

COMITÉ DU RHÔNE HANDISPORT- MÉTROPOLE DE LYON

PROCÈS - VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

DU 16 MARS 2023 POUR L'EXERCICE 2022

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du procès-verbal de l'A.G. 2022 (exercice 2021).
- 2 - Rapport moral
- 3 - Rapport d'activité
- 4- Rapport financier, comptes 2022 et rapport de l'expert-comptable expliqué par le trésorier
- 5- Présentation du budget prévisionnel 2023
- 6 - Remarques diverses
- 7 - Allocutions de personnalités
- 8 – Remise de la médaille d'or du Mérite Fédérale

Pointage des clubs à partir de 18H15

Début de la séance : 19H

Fin de la séance : 20h30

Thierry Letinois remercie la ville de Villeurbanne pour la mise à disposition de la salle du CCVA .

Clubs présents et représentés :

- 1 A.S. Villeurbanne Cécifoot (20 licenciés, 5 voix) – Ivan CHETAIL du Tandem Club Rhodanien
- 2 Association Cadence (10 licenciés, 3 voix) – Simon ANTOINET
- 3 A.U.V.R Tennis de Table (7 licenciés, 3 voix), Annick MASSET
- 4 Canoë-Kayak Décines (5 licenciés, 1 voix) – Nicolas MARY
- 5 Cercle Associatif Rhônealpin Gay Omnisport (3 licenciés, 1 voix), - Michel DUCOEUR Handisport Lyonnais
- 6 Cercle des Nageurs du Pays Mornantais (3 licenciés, 1 voix) – Cédric FRONTIERE
- 7 CPEAVV (12 licenciés, 3 voix) – Frédéric D'HONT
- 8 Gones Basket Fauteuil Academy (14 licenciés, 3 voix) – Frédéric D'HONT du CPEAVV
- 9 Handisport Lyonnais (187 licenciés, 11 voix) – Michel DUCOEUR
- 10 Handisport Villefranche / Saône (38 licenciés, 5 voix) – Frédéric Fayolle
- 11 Lyon Basket Fauteuil (22 licenciés, 5 voix) – Jacques THIERRY
- 12 Masque de Fer Lyon (11 licenciés, 3 voix), Stéphan JAKOB
- 13 Olympie Sport des Sourds de Villeurbanne (105 licenciés, 9 voix), Thierry Letinois
- 14 Racing Club Bron Décines natation (3 licenciés, 1 voix) – Didier FAURE
- 15 Tandem Club Rhodanien (29 licenciés, 5 voix) – IVAN Chetail
- 16 Villeurbanne Natation (3 licenciés, 1 voix) – Michel LLOSA

Clubs Absents :

- 17 Académie d'escrime de Bron (3 licenciés, 1 voix),
- 18 ANTS Association (80 licenciés, 7 voix),
- 19 A.S des sourds de Lyon (97 licenciés, 9 voix)
- 20 Association Valentin HAÛY (27 licenciés, 5 voix),
- 21 A.S de la Cité Scolaire René Pellet (59 licenciés, 7 voix),
- 22 AS ORTF Rhône section cyclisme (3 licenciés, 1 voix),
- 23 ASUL Lyon 8eme tennis de table (7 licenciés, 3 voix)
- 24 Cercle Yachting à voile du Grand Large (4 licenciés, 1 voix),
- 25 Club Sportif Charcot TT (11 licenciés, 3 voix) ,
- 26 Institut Régional Formation Handisport (15 licenciés, 3 voix)
- 27 La Dégaine Escalade et Montagne ASMC (6 licenciés, 3 voix),
- 28 La Riposte de Tassin (2 licenciés, 1 voix),
- 29 Les Archers du 9^{ème} (8 licenciés, 3 voix)
- 30 Les Relais Kangourous (19 licenciés, 5 voix)
- 31 Lyon Athlétisme (16 licenciés, 5 voix)
- 32 ODYNEO (30 licenciés, 5 voix),
- 33 Rink Hockey Gleize Beaujolais (3 licenciés, 1 voix),
- 34 Tennis de Table de Gerland (12 licenciés, 3 voix),
- 35 UNADEV Auvergne Rhône-Alpes (42 licenciés, 5 voix).
- 36 Vaulx en Velin Natation (3 licenciés, 1 voix)

Le quorum est atteint (16 clubs présents ou représentés, soit 472 licenciés sur 919 et 66 voix sur 132), l'Assemblée Générale est déclarée ouverte.

Salarié :

présent : Camille KRAMER

Comité Directeur

présents : Simon ANTOINET (trésorier), René DEVINANT, Thierry LETINOIS (président), Gérard MUELAS (secrétaire).

Excusés : Gérard AURAY, Eric DREVET , Georges FRUGIER

Absents : Jean-Claude BERNARD, Hervé MUNOZ

Invités présents et représentés :

USEP : Nicolas de Saint Jean - Président

Ville de Villeurbanne : Aurore Gorriquer adjointe de quartier Cusset, Saint-Jean, Bonneville/la Soie/les Brosses et au handicap.

Ligue Auvergne Rhône-Alpes Handisport : Christian NICOLAS - président

CDOS Rhône - Métropole de Lyon : Pierre Mathieu

2 interprètes en langue des signes : de la société MMB

Invités excusés :

Ville de Villeurbanne : M. le Maire Cédric Van Styvendael .

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Rhône : Barthélemy ROY et le service

Ville de Lyon : Julie Nublat-Faure Adjointe aux Sports – à la Vie associative – à l'Éducation populaire et aux Grands événements sportifs

Département du Rhône : Christophe Guilloteau -Président

USEP : Ervin Tursic- Directeur

In Extenso : Laurent Simo – expert comptable

1-Approbation du procès-verbal de l'A.G. 2022 (exercice 2021).

Approuvé à l'unanimité

2- Rapport moral (voir annexe).

Approuvé à l'unanimité

3 - Rapport d'activités (voir annexe).

présenté et expliqué par Camille

Approuvé à l'unanimité

4 - Rapport financier, Comptes 2022 et rapport de l'expert comptable (voir annexe).

Les Rapport financier et le powerpoint de l'expert comptable sont présentés par Simon Antoinet le trésorier.

A la suite de la présentation des comptes, nous demandons à l'Assemblée d'affecter le déficit au fonds de réserve.

Adopté à l'unanimité

5 - Présentation du budget prévisionnel 2023 (voir annexe)

Budget prévisionnel qui s'élève à 80 300 € , avec une baisse importante des recettes (APICIL 10000 € et le CNSA 8000 €) il n'est donc pas prévu l'organisation de Championnats.

6 - Remarques diverses

Dans la présentation des sportifs, Maxime Thomas , médaille d'argent au Championnat du monde à Grenade, n'est pas noté.Thierry en tient compte et dit de continuer à s'améliorer en mettant en valeur tous les sportifs médaillés mais fait remarquer aussi que les clubs pourraient envoyer leurs résultats au Comité et ainsi éviter les oublis.

Dans la liste des partenaires à la fin du rapport d'activité Christian Nicolas nous a fait remarqué qu'il manquait le logo de la Ligue. Ce sera corrigé très rapidement.

7 - Allocution des personnalités

Madame Aurore Gorriquet est très intéressée par l'aide qui est mise en place avec l'Inspection Académique pour l'EPS à l'école primaire, évitant ainsi l'exclusion des enfants handicapés.

Adjointe à la ville de Villeurbanne, elle est très impliquée dans le milieu du Handicap car elle a deux enfants autistes.

Pierre Mathieu qui nous dit qu'il n'y a rien de dire sur cette Assemblée qui s'est bien déroulée, à part l'oubli du logo de la Ligue.

Gérard Muélas nous informe et nous explique que les personnes titulaires de la "Carte Mobilité Inclusion (CMI) stationnement personnes handicapées " , vont recevoir un courrier afin de déclarer les véhicules et ainsi éviter d'être verbalisées sur Lyon et Villeurbanne. En effet avec le nouveau dispositif de vérification du stationnement, les agents utiliseront le système LAPI (Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation), contrôle effectué avec une tablette dans un véhicule.

8 - Remise de la médaille d'or du mérite Fédérale par Christian Nicolas à Thierry Letinois pour toutes ses années de bénévolat au sein du Handisport.

A Villeurbanne le 16 mai 2023

Gérard MUELAS
Secrétaire



Thierry LETINOIS
Président

